VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 3031 et 3033,

RUE NORD REMPARTS

ENTRE LES RUES

MONTEGUT ET CLOUET

Une Elegante Maison

DOUBLE A UN ETAGE;

Louée chaque côté $9 00 par mois.

Succession de Mme Anna McMaster.

No 58,025 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mercredi, 19 avril 1899,

il sera vendu à midi à l'enchère publique, au

New Orleans Real Estate Exchange

No 717 rue Commune.

EN vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 13 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus la propriété suivante, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Montégut et Clouet, et mesurant, d'après un certificat de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, 35 pieds 3 pouces de face à la rue Remparts, 32 pieds 10 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 54 pieds 6 pouces sur la ligne du côté de la rue Montégut et touchant le lot A, de la rétrécissant 6 pieds 10 pouces, et de là s'étendant sur une autre profondeur 98 pieds 10 pouces et 3 lignes, et de plus mesurant sur la ligne opposée du côté de la rue Clouet 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent une élégante maison double à un étage, ayant 3 chambres, cuisine, galerie citerne et lieux d'aisance de chaque côté, louée chaque côté $9.00 par mois.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit au gré de l'acquéreur, représenté par des billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'au paiement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité habituelles d'avocat le pacte de non aliénation, la clause de 5 0/0 pour honoraires de l'avocat qui serait employé en cas de poursuites judiciaires et le transfert de la police d'assurance au portenr des billets, l'acquéreur devra assumer en sus de son adjudication les taxes de l'année 1899, et fera avec l'encanteur un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. H. Wright notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm Irvy—No 58,409, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 19 avril 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un jugement rendu le 21 février 1899 et signé le 28 février 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, les propriétés ci-dessous décrites dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Douane et Bienville mesurant 30 pieds 5 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, par une profondeur de 127 pieds 11 pouces de rue à rue. Pavage en briques vitrifiées y faisant face sur la rue Bassin.

Les améliorations consistent en plusieurs bâtisses en bois, connues par les numéros municipaux 221 rue Bassin et 222 rue Franklin.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement en plus et au-dessus du prix d'adjudication des taxes d'Etat et de ville pour 1899, et le dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du prix de vente au moment de l'adjudication, et aura droit aux loyers à partir de la date du passage de l'acte de vente, et le paiement du prix plein de la vente.

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais de l'acquéreurs ainsi que les timbres de revenu.

9 mars—9 15 22 29—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

—DANS LE—

Tenderloin District,

Faisant face aux rues Bassin et Franklin.

SOPHIE LERET ET AL.

—VS—

A. DELORMEL ET AL.

No 58,139—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau No 813 rue Commune. MERCREDI, 12 avril 1899, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un jugement rendu le 21 février 1899 et signé le 28 février 1899 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, les propriétés ci-dessous décrites dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Magasins, Tchoupitoulas et Natchez, d'après un croquis de voyer fait par Charles A. de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858 et annexé à un acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 28 mai 1858. Le dit lot mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces sur le côté de la rue Tchoupitoulas, et 95 pieds 1 pouce 7 lignes sur le côté de la rue Magasin, à laquelle profondeur ledit lot diminue de largeur 8 pieds 11 pouces 6 lignes, et mesure sur une seconde profondeur 21 pieds 2 pouces, donnant à la ligne du fond que 13 pieds 4 pouces et 1 ligne, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, maintenant vacant, mais ayant été loué $1200 par an.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1899, avec toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des billets. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant E. J. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les "internal revenue stamps."

12 mars—12 19 26 avril 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre dans le Troisième District.

Succession de Hypolite Charoulau.

No 58,031—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—

Mercredi, 29 Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1899, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 9, borné par les rues Dabadie, White, Dupré et Onzaga, désignés par les Nos onze, douze, treize et quatorze, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Dabadie, entre White et Dupré, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles et égales.

Termes et Conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer et payer toutes les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante 1899, ainsi que le "War Revenu Tax".

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 fev—22—mars 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Schwecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,687—Division A—Attendu que Vincent Graffato a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Schwecke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robs. J. Maloney, avocat.

16mars—16 20 25

Succession de Simon Feicht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,988—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Henry Lutz, Sr., exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

17 mars—17 21 26 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le centre des affaires des produits de 1 Ouest et dans la partie centrale du Deuxième District. Résidence charmante dans le Deuxième district.

No 429, rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins, magasin en briques à quatre étages.

No 217, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville, magasin en briques à trois étages, occupé par "Crescent Auction Co., Ltd" Loué $50 par mois.

No 2014, rue St Philippe, entre les rues Prieur et Johnson. Charmante résidence à deux étages. Le pavé en brique vitrifiés, rue St Philippe est payé, a proximité de l'église Ste Anne, les chars de ville, les marchés, écoles et autres avantages.

George Blardone vs Virginia Blardone et als.

No 55,294 Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 12 avril 1899, il sera vendu, à midi, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriété Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile, de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, à savoir:—

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane et Bienville et le Passage de la Bourse, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue de Chartres, 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Douane, 95 pieds 3 pouces aussi de profondeur du côté de la rue Bienville, à laquelle distance ledit lot mesure à angle droit 8 pouces, et mesure sur une seconde profondeur 8 pieds 10 pouces, de sorte que ledit lot ne mesure que 21 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations compreanent une bâtisse en briques à 3 étages, occupée par "Crescent Auction Co., Ld.

Loués $56 par mois

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Dumaine, Prieur et Johnson, portant le No municipal 2014 rue St. Philippe et étant composé du lot No 60 et des portions des lots B, D et J, d'après plusieurs croquis de feu J. A. d'Hémécourt, voyer, et mesurant ensemble, comme suit, à savoir, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Philippe, sur une première profondeur de 106 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Johnson et la séparant du lot No 59; de là, s'élargissant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droit sur une ligne vers la rue Johnson et parallèle à la rue St Philippe, et étant la ligne de division du fond du lot No 59; de là une seconde profondeur de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Johnson et la séparant du lot 61 A, qui fait face à ladite rue, de là à angle droit sur une partie de la ligne de division du lot No 62 sur une ligne parallèle a, et plus rapprochée de la rue Dumaine et courant à la rue Prieur; ledit lot mesure 43 pieds 11 pouces et 2 lignes jusqu'à une ligne oblique allant à travers l'ilet de la rue St Philippe à la rue Dumaine; de là sur la dite ligne oblique et courant à la rue St Philippe, il mesure sur la ligne du fond du lot No 10 qui fait face à la rue Prieur, 22 pieds 11 pouces et 7 lignes, de la le long du dit lot No 10 et sur le côté le plus rapproché de la rue St Philippe 10 pieds 7 pouces, de là à angle droit sur une ligne parallèle à la rue Prieur, et perpendiculaire à la rue St Philippe 30 pieds de là 1 pied 6 pouces sur une ligne courant vers la rue Prieur et de là 90 pieds jusqu'à la rue St Philippe sur la ligne du lot No 61 et une partie du lot 12 I, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une belle résidence ayant salons à arche, quelques huit chambres, salle à manger, Schillinger Walk, citernes, banquette en Schillinger, etc.

PREMIER DISTRICT.

3° Un lot de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Poydras, Magasins, Tchoupitoulas et Natchez, d'après un croquis de voyer fait par Charles A. de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858 et annexé à un acte pardevant T. Guyol, ancien notaire, le 28 mai 1858. Le dit lot mesure 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces sur le côté de la rue Tchoupitoulas, et 95 pieds 1 pouce 7 lignes sur le côté de la rue Magasin, à laquelle profondeur ledit lot diminues de largeur 8 pieds 11 pouces 6 lignes, et mesure sur une seconde profondeur 21 pieds 2 pouces, donnant à la ligne du fond que 13 pieds 4 pouces et 1 ligne, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, maintenant vacant, mais ayant été loué $1200 par an.

Termes et Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date; l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes pour l'année 1899, avec toutes les clauses usuelles pour garantir le paiement des billets. Les acquéreurs devront déposer avec l'encanteur 10 0/0 du montant de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant E. J. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les "internal revenue stamps."

12 mars—12 19 26 avril 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de terre dans le Troisième District.

Succession de Hypolite Charoulau.

No 58,031—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—

Mercredi, 29 Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au

New Orleans Real Estate Exchange,

No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 20 février 1899, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 9, borné par les rues Dabadie, White, Dupré et Onzaga, désignés par les Nos onze, douze, treize et quatorze, et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Dabadie, entre White et Dupré, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles et égales.

Termes et Conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer et payer toutes les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante 1899, ainsi que le "War Revenu Tax".

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 fev—22—mars 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frederick Schwecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,687—Division A—Attendu que Vincent Graffato a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Schwecke, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robs. J. Maloney, avocat.

16mars—16 20 25

Succession de Simon Feicht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,988—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Henry Lutz, Sr., exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

17 mars—17 21 26 Greffier.

VENTES A L'ENCAN

E. A. Carrère,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison et d'ustensiles de cuisine, un wagon à 4 roues, deux wagons à 2 roues, 50 Bed Sashes et un Cheval.

Succession de Jeanne Gerorimine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de Disuriet pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés à l'encoignure sud-ouest Peters avenue et rue du Camp, dans le 4me district de cette ville, le 21 mars 1899, à 11 heures A. M. précises la propriété ci-après décrite à savoir:

Meubles de maison et ustensiles de cuisine un wagon à quatre roues, deux wagons à deux roues, cinquante bed saches et un cheval d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

E. A. CARRÈRE, Encanteur.

K. V. Richard, avocat. 806 Perdido.

10 mars—10 12 18 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et attrayante du Sixième District,

Connue comme No 701 avenue Napoléon, encoignure de la rue Laurel.

Union Homestead Association vs Joseph W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,668—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No un sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 12 octobre 1891, attaché à un acte passé pardevant J. D. Tayler, notaire, le 31 octobre 1891. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente-un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face à la rue Laurel de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Mom:—Le shérif est néanmoins autorisé par les plaignants d'annoncer que les plaignants accepteront un règlement sur le writ de 20 0/0 on plus comptant et la balance à temps avec 7 0/0 par an d'intérêt jusqu'au paiement, payable en versements mensuels de $30 ou plus chacun, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par lien et hypothèque spéciale du vendeur, à la condition que le manque de paiement d'un quelconque des billets à maturité les rendra tous dus immédiatement; et qui soit prévu du transfert de la police d'assurance, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas d'un procès et toutes les clauses usuelles de sécurité.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.

17 mars—17 18 24 30—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 3623, rue Camp entre les rues Antonine et Poucher.

Robert J. Barr, Syndic, vs Vve Mary C. Delaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 58 590.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 27 (ancien ilet No 28) borné par les rues Antonine, Poucher, Camp et Chestnut, ledit lot est désigné par le No six et mesure trente et un pieds, trois pouces de face sur la rue Camp par cent vingt-cinq pieds de profondeur, conformément à un plan fait par C. A. Hedin, voyer, et déposé dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

17 mars—17 18 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District,

Charles Godchaux vs la succession de Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sorapuru, Philip, Chippewa et Annonciation ancienement Jersey) désigné comme lot No 183 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844 ou 1864, déposé parmi les régistres de L. R. Kenny ancien notaire en cette ville, conformément auquel dit plan ledit lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Chippewa par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles (mesure américaine.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Horace & Godchaux, avocat pour le plaignant

17mars—17 18 24 30—avril 7 14 20

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIEN.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs. Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

H. J. Bruning vs Nicholas Henecko.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour No 320, rue Carondelet, dans le 1er District de cette ville, le LUNDI, 17 avril 1899, à midi précis, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Canal, Salcedo et Gayoso les dits lots mesurant 31' 5" et 7" face à la rue Bienville, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102' 3" et 4"' et est désigné comme lot No 15 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, notaire, comme plan No 79.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,

Constable de la Quatrième Cour de Cité.

17 mars—17 24 31—avril 7 12 17

Mme E. Lupin vs F. L. Solanas.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 35,741. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique devant mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI 28 mars 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titre et intérêt du défendeur F. L. Solanas dans et à l'affaire de F. L. Solanas vs Mme E. Lupin, No 57,837, Division E, Cour Civile de District.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

17mars—17 22 28

Philip Werlein Ltd vs Frank W. Smith.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 38,586—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI, 27 mars 1899, à 1 heure P.M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Frank W. Smith, défendeur dans cette affaire et dans le procès de Frank W. Smith vs L. Soards. No 56,785 du dossier de la Cour Civile de District Division A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de la Première Cour de Cité.

16 mars—16 22 27

Louis Luderbach vs Mme Louise D. Cassard et son mari Etienne A. Cassard.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 38,622—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI 27 mars 1899, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

49 chaises.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions—comptant sur les lieux

ED P. FOLEY

Constable de la Première Cour de Cité.

16 mars—16 22 27

James Mahoney vs Thomas Finnegan.

PREMIÈRE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 38,648. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le LUNDI, 27 mars 1899, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable de l'première Cour de Cité

16 mars—16 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George M. Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,890—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George M. Kern, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

18 mars—18 22 27 Greffier.

Succession de Mme M. Habluetzel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,231—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emile Dieth, tuteur administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

18mars—18 22 27 Greffier.

Succession de E. C. Mitchell et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,916—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Preston F. Hall, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

15 mars—15 19 24 Greffier.

Succession de M. et Mme Frank M. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,286—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Preston F. Hall, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

9 mars—9 12 18 Greffier.

Succession de Mme Clara Barbara Hauser Veuve de John Henry Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,323—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Seiler et Mme Leonora McLellan Seiler, exécuteurs testamentaires de cett succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

16mars—16 20 25 Greffier.

Succession de P. N. Casteren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,695—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Leon Larroude, exécuteur testamentaire dutif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

15 mars—15 19 24 Greffier.

Succession de E. Mitchell et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,916—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Preston F. Hall, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,

Robert J Maloney, avocat.

17 mars—17 21 26

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.

Coin St-Charles et Canal.

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivée
Express de la Californie. No 20....5:45 p. m.	No 19....7:55 a. m
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.	No 17....6:60 p. m.
M. L. et T Local No 50....8:15 a. m	No 51....5:45 p. m.

Le célèbre Sunset Limited, sans changement à Los Angeles et San Francisco, quitte la Nouvelle-Orléans tous les lundis et jeudis, à 11 heures A. M. Arrive à la Nouvelle-Orléans tous les samedis et mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement.

fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE

NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R. ALABAMA & VICKSBURG RY. VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans	6:00 p.m.	7:00 a.m.
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1/2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pullman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Vie. Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.

W. STOMS, GEO H. SMITH,

Ass't Gen. Pass. Agent. G. P. A.

1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ.	Arrivée.
Chicago et St-Louis Limited.	